



DOSSIER DE PRÉSENTATION
À DESTINATION DES

candidats

AU LABEL

BISTROT DE PAYS

WWW.BISTROTDEPAYS.COM

La convivialité retrouvée



3 bonnes raisons

DE DEVENIR BISTROT DE PAYS

LA CHARTE DES BISTROT DE PAYS

L'opération Bistrot de Pays® est une démarche originale mobilisant des établissements (bistrot, cafés, estaminets et autres débits de boissons) dans un projet de territoire. Le Bistrot de Pays® a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien – ou la recréation – du café de village multiservices de proximité.

Un Bistrot de Pays® doit donc :

Être situé dans une **commune rurale de moins de 2 000 habitants**.



Constituer **le dernier** – ou l'un des derniers – **commerce(s)** du village.



Être **ouvert à l'année**.



Proposer, autant que possible, les **services de base** non assurés par ailleurs dans le village (tels que dépôt de pain, de tabacs, de journaux, petite épicerie...).



Disposer des **principaux documents d'information touristique** locale.



Organiser des **animations festives et culturelles** (au moins 3 par an).



Promouvoir les **produits du terroir**.



Proposer **au minimum une restauration de type casse-croûte** à toute heure, basée sur les produits régionaux.



Dans le cas où une **restauration complète** est assurée, proposer des repas où les **recettes** et les **produits du terroir** tiennent une place prépondérante.



UNE IMAGE POSITIVE

En faisant le « tour des Bistrot de Pays » la clientèle vient retrouver les valeurs fortes du monde rural : convivialité, authenticité, juste rapport qualité/prix... Les actions de communication du réseau sont là pour démultiplier et diversifier ce flux de clients.



UNE DÉMARCHE QUALITÉ OPÉRATIONNELLE

Adhérer à une charte c'est aussi profiter d'une démarche de progrès. Vous bénéficiez ainsi d'un accompagnement local personnalisé au moment de la candidature et après la labellisation.



UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Conserver sa singularité tout en intégrant un collectif de professionnels sur la même « longueur d'onde », dans un esprit de solidarité. Parce que dans les petits villages plus qu'ailleurs, l'union fait la force !



Communication

DES SUPPORTS DIVERSIFIÉS



L'ENSEIGNE

Chaque bistrot labellisé dispose d'une enseigne.

LE GUIDE DÉPARTEMENTAL IMPRIMÉ

Imprimé à 15 000 exemplaires et diffusé dans les Bistrots de Pays, les offices de tourisme.



LE SITE INTERNET

Chaque bistrot dispose d'une page internet sur www.bistrotdepays.com avec la possibilité de publier ses animations sur un agenda très bien référencé. Le site enregistre une fréquentation en constante progression, actuellement 150 visiteurs/jour.

Cible n° 1 : vos clients et futurs clients

Objectif n° 1 : trouver un bistrot et/ou une animation

■ UN MOTEUR DE RECHERCHE INTUITIF

- Je commence à écrire dans la barre de recherche, l'assistance rédactionnelle fait le reste!
- Je trouve facilement des offres spéciales par date et par type d'animation dans l'onglet « Ça bouge! »

■ UN SITE RAPIDE ET ERGONOMIQUE

- Le site ne rame pas donc je ne zappe pas!
- En 3 clics, j'accède à des informations claires et précises

■ UN SITE OPTIMISÉ POUR ORDINATEUR, TABLETTE ET MOBILE

- J'accède à un site visible et lisible sur tout type d'écran
- Je trouve les Bistrots de Pays dans tous mes déplacements et au gré de mes voyages

■ UNE STRATEGIE ÉDITORIALE RENFORCÉE

- Des articles, des textes et des photographies optimisés pour le référencement sur Google
- Des newsletters, une présence sur les réseaux sociaux
- La possibilité de commander les guides imprimés

ET AUSSI : la proposition d'animations, la mise à disposition de fonds d'affiche, des newsletters, une présence sur les réseaux sociaux et un plan média régulier.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIES

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ

Descriptif détaillé de votre établissement, des référencements dans d'autres guides, de vos prestations, des tarifs et des attraits touristiques des alentours.

+ possibilité de télécharger vos cartes et menus.

GÉOLOCALISATION

Géoréférencement de votre établissement sur une carte.

The screenshot shows the website interface for 'L'Auberge des Baronnie's'. At the top, there's a navigation bar with 'L'ESPRIT BISTROT DE PAYS', 'ÇA BOUGE !', 'bistrot de pays', 'SUR LA ROUTE', and 'VOIR LA CARTE DE FRANCE'. Below the navigation, there's a search bar and a 'Rechercher' button. The main content area features a gallery of photos, a detailed description of the establishment, pricing information, services, and an animation calendar. The page is designed to be user-friendly and informative, providing all necessary details for visitors.

INFORMATIONS PRATIQUES

Descriptif détaillé de vos horaires d'ouverture, des langues parlées et des moyens de paiement

+ lien vers votre site internet (et votre page facebook).

ANIMATIONS

Publication de vos animations et offres spéciales sur votre page et sur l'agenda national.

Photographie

DES BISTROTS DE PAYS EN RÉGION EN FRANCE

PROFIL D'UN BISTROT



LOCATAIRES 64%
D'une collectivité publique 42%
D'une propriété privée 22%

PROPRIÉTAIRES 36%

DES BISTROTIER(E)S EXPÉRIMENTÉ(E)S...

Plus de 81% des interrogés ont plus de 10 ans d'expérience dans le CHR.

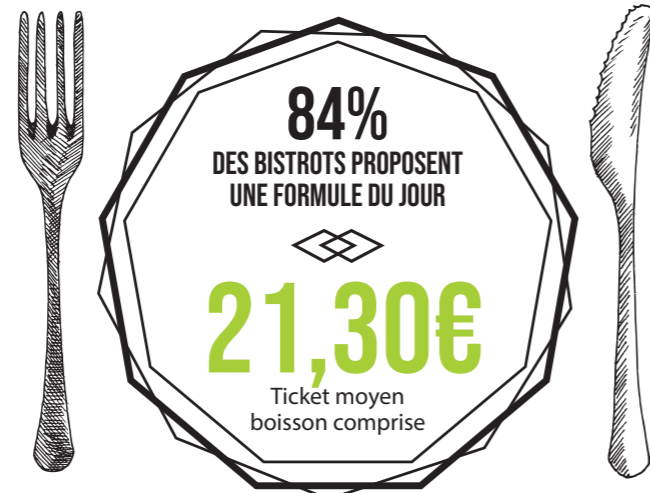
ET FORMÉ(E)S! Dans 65% des cas, au moins une personne des effectifs permanents dispose d'une formation initiale dans le CHR

UN TIERS S'EST RECONVERTI
26% des installations résultent d'une reconversion professionnelle.

UN ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION RELATIVEMENT FAIBLE
37% des interrogés ont été accompagnés par un organisme spécialisé (CCI, boutique de gestion...) pour s'installer.

SERVICES

★ UNE OFFRE DE RESTAURATION COMPLÈTE ★



UNE OFFRE DE SERVICES

★ VARIÉE ★

34%
des Bistrots proposent de l'hébergement

- ÉPICERIE 41%
- DÉPÔT PAIN 40%
- PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE 41%
- INTERNET 79%

ÉCONOMIE

PRÈS DE LA
MOITIÉ
A PRÉVU DE TRANSMETTRE
LEUR ENTREPRISE D'ICI 2021...
...MAIS SEULEMENT
6%
SAVENT DÉJÀ
COMMENT.

UNE SOURCE D'EMPLOIS STABLE EN MILIEU RURAL

EFFECTIF SALARIÉ À L'ANNÉE

10% 28% 52% 10%
MOINS DE 1★ DE 1 À 2★ DE 3 À 4★ 5 ET PLUS

Licencier 1%
Embaucher 16%

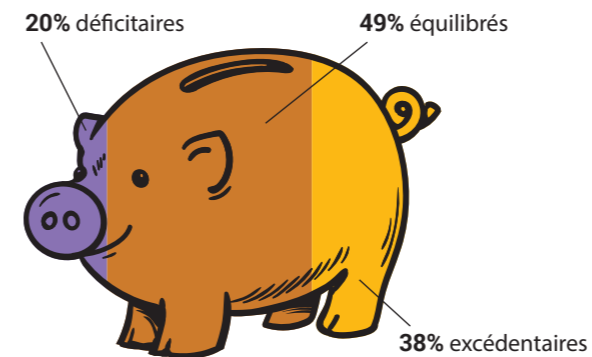


Maintenir ces effectifs 83%

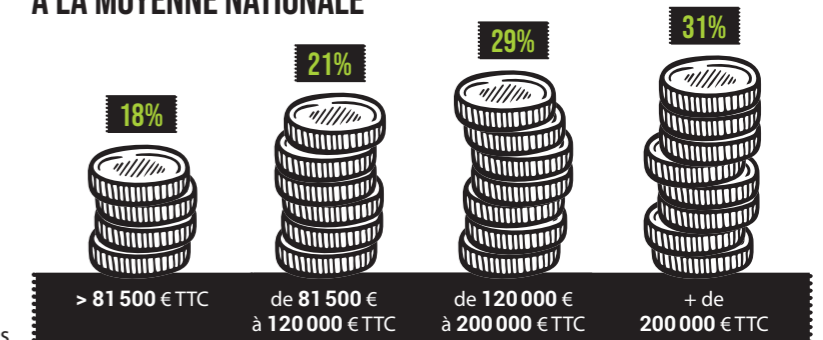
PERSPECTIVES

D'EMBAUCHE

RÉSULTAT 2016

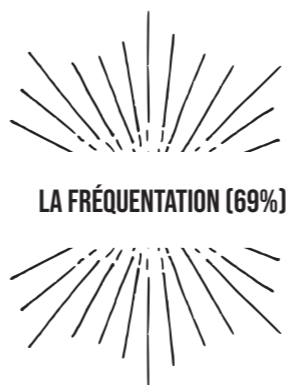


UN CHIFFRE D'AFFAIRE COMPARABLE À LA MOYENNE NATIONALE



ÉVALUATION

LE LABEL EST UN RÉEL LEVIER POUR :



UN BON NIVEAU DE SATISFACTION...

85%
des interrogés sont globalement satisfaits du label

Comment

OBTEINIR L'AGREMENT BISTROT DE PAYS

Même si l'établissement est de propriété communale, c'est le bistrotier qui doit faire acte de candidature auprès de la Fédération des Bistrots de Pays. Après vérification des critères d'éligibilité, le candidat sera accompagné tout au long de la procédure d'agrément qui peut selon les cas durer entre 6 et 12 mois. Après la réalisation d'un audit en client-mystère, si l'avis est favorable, le bistrotier deviendra adhérent de la Fédération des Bistrots de Pays. L'agrément est consenti intuitu personae. En cas de changement d'exploitant, le repreneur doit à nouveau faire acte de candidature et suivre la procédure d'agrément.



La procédure d'agrément Bistrot de Pays prend en compte l'ensemble du parcours d'un client. Elle repose sur la démarche d'État Qualité Tourisme™. (Plus d'info : <https://www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme/presentation-la-marque-qualite-tourisme>)

1^{RE} ÉTAPE :

VÉRIFICATION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, LE BISTROT DOIT :

- Être situé dans une commune ou un hameau à caractère rural dont la population est inférieure à 2 000 habitants.
- Être ouvert à l'année, c'est-à-dire au minimum 10 mois sur 12 mois.
- Proposer des plages d'ouverture en cohérence avec une activité bistrot, c'est-à-dire ne se limitant pas aux horaires de services en restauration.
- Disposer d'une licence IV. La Licence III peut être acceptée dans certains cas.
- Proposer une offre de restauration élaborée au sein de l'établissement valorisant les produits et recettes de terroir. Les tarifs pratiqués doivent se situer dans la gamme moyenne (possibilité de consommer une entrée, un plat et un dessert pour moins de 25 €).

Parallèlement à ces critères, nous vérifions au moment de la candidature si les conditions de viabilité économique sont réunies :

- Selon l'expérience du candidat, il peut être demandé une année d'activité avant

d'obtenir l'agrément.

- Pour éviter toute occupation précaire, la durée du contrat liant le bistrotier et le propriétaire des murs doit être au minimum de 3 ans.
- Le montant du loyer est analysé au regard du potentiel de chiffre d'affaire.
- La qualité des aménagements intérieurs et extérieurs (vétusté) constitue également un prérequis pour l'agrément.

2^E ÉTAPE :

LA RÉUNION D'INFORMATION

Après une première rencontre dans votre établissement, vous êtes invité à participer à une réunion durant laquelle un exploitant labellisé Bistrot de Pays viendra témoigner. Après la réunion si vous souhaitez poursuivre la démarche, vous remplissez un dossier de candidature avec l'aide d'Oise Tourisme.

3^E ÉTAPE :

L'AUDIT CLIENT MYSTÈRE

Un consultant spécialisé dans votre secteur d'activité et accrédité par la Fédération Nationale des Bistrots de Pays visite l'établissement en « client-mystère ». Tous les critères ne doivent pas obligatoirement être respectés. Pour obtenir ou maintenir l'agrément Bistrots de Pays, vous devez obtenir à minima 85 % de taux de conformité globale.

Ce niveau vous permet également d'obtenir l'agrément Qualité Tourisme, seul label d'État attribué aux professionnels pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations.

4^E ÉTAPE :

L'AVIS DU COMITÉ D'AGREMENT

Votre candidature est examinée par un comité départemental réunissant la Fédération Nationale des Bistrots de Pays et Oise Tourisme. Le label est valable pour cinq ans.



Les modalités

D'ADHÉSION AU LABEL BISTROT DE PAYS®

Vous signez tout d'abord une convention d'agrément dans laquelle les droits et devoirs de chacun sont rappelés. L'agrément est attribué à titre personnel et ne peut être transmis. La cotisation annuelle 2019 a été fixée par le conseil d'administration à 300 € HT/an soit 360 € TTC/an. Le montant de la cotisation est défini chaque année par le conseil d'administration de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays.

LES SERVICES AUX ADHÉRENTS

À L'ÉCHELLE NATIONALE :

- **Droit d'utilisation de la marque Bistrot de Pays®**
- **Mise à disposition de la charte graphique de la marque :**
logo, éléments graphiques, fonds d'affiche...
- **Référencement sur le site internet www.bistrotdepays.com :**
galerie de photos, descriptif détaillé, géolocalisation, publication des animations et offres spéciales...
- **Accès à l'espace adhérent :**
téléchargement du guide pratique du Bistrot de Pays, du catalogue d'objets, de la charte graphique...
- Possibilité d'acheter des **objets promotionnels** Bistrot de Pays®.
- **Envoi par e-mail de chaque avis de client et appui à la rédaction de la réponse.**
N.B. : Ces avis restent confidentiels et ne sont pas publiés.
- **Médiatisation du réseau**
(communiqué de presse, newsletter, réseaux sociaux...).
- **Invitation à l'assemblée générale annuelle.**
- **Permanence téléphonique de l'équipe de la Fédération** tous les jours de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30 (04 92 77 68 86).
Contact par email : contact@bistrotdepays.com.

À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

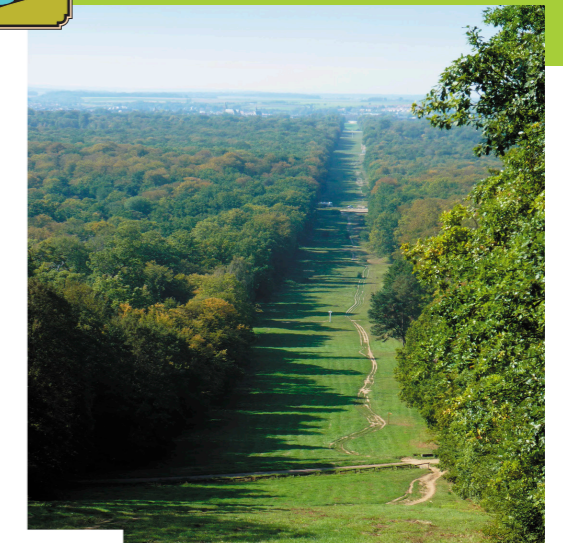
Oise Tourisme soutient la démarche «Bistrot de Pays» à travers un programme qui permet notamment :

- **D'accompagner** les candidats et les Bistrots de Pays en place autour des thématiques des circuits-courts, du marketing, de la gestion, etc.
- **D'éditer** le guide départemental à 15 000 exemplaires, diffusé dans les offices de tourisme et les Bistrots de Pays.
- De **programmer** des événements régulièrement notamment à travers des dispositifs comme Rando Bistrot.
- De **promouvoir** dans la presse et sur le web toutes les actions réalisées à l'échelle du Pays de la Déodatie.
- De **fournir** une enseigne (caution demandée).



Campagne de Charme

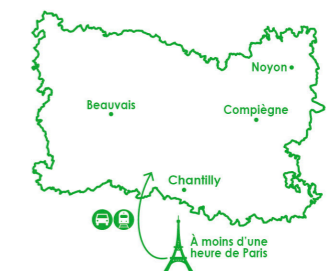
“ Si vous êtes sensible au charme discret de la campagne, vous allez vous sentir dans votre élément. ”



Allée de Beaux Monts
Compiègne



Village de Gerberoy
© C. De Lincourt



Jardin Van Beek
Saint-Paul
© C. Ledoux - Aquacalypso



Ville de Senlis
© A. Beauvais

Contacts



**FÉDÉRATION
DES BISTROTS
DE PAYS**

Le Grand Carré - BP 41
04301 FORCALQUIER CEDEX



■ **Bastien Giraud,**
coordinateur
04 92 77 68 86 - 06 76 14 59 81
contact@bistrotdepays.com



**OISE
TOURISME**

22, place de la Préfecture
60000 BEAUVAIS



■ **Véronique Marty,**
Responsable Tourisme Vert -
Tourisme Durable
03 64 60 60 25
veronique.marty@oisetourisme.com



■ **Marion Bourgin,**
animatrice réseau
04 92 77 68 86 - 06 43 67 50 44
marion.bourgin@bistrotdepays.com



■ **Elodie Laffitte,**
chargée de communication
04 92 77 68 86
elodie.laffitte@bistrotdepays.com

WWW.BISTROTDEPAYS.COM
